Programme Action-Climat Québec

Dossier de

de /> la rédaction de H2o May 2017

Plus de 740 000 de dollars accordés au projet "Sors de ta bulle" de la Fondation Monique-Fitz-Back

Un soutien financier totalisant plus de 740 000 dollars a été accordé au projet "Sors de ta bulle" de la Fondation Monique-Fitz-Back pour l'éducation relative au développement durable. Ce projet donnera l'occasion aux élÃ" ves du secondaire d'associer une image positive à la lutte contre les changements climatiques et de participer aux choix qui affecteront leur avenir. En effet, "Sors de ta bulle" permettra de sensibiliser des jeunes de différentes régions du Québec en organisant des activités participatives et mobilisatrices. Parmi les activités proposées, les élÃ" ves pourront, entre autres, participer trois sommets jeunesse où ils viendront présenter les priorités de leurs régions respectives en matiÃ" re de mobilisation, ainsi que des exemples de projets environnementaux inspirants. En plus de soutenir plus de 30 projets sur les changements climatiques réalisés par les leaders de demain, la Fondation Monique-Fitz-Back donnera la possibilité aux élÃ" ves d'une dizaine de régions de siéger au Conseil national des jeunes ministres de l'environnement. Le projet est financé dans le cadre du volet 1 du programme Action-Climat Québec, qui soutient des projets d'envergure nationale. Ce programme, qui découle du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques financé par le Fonds vert, vise à mobiliser les Québécoises et les Québécois dans la lutte contre les changements climatiques en soutenant des initiatives de la société civile.

Rappelons que le programme Action-Climat Québec dispose d'une enveloppe totale de 12 millions de dollars répartis en deux volets. Le premier volet, administré par le ministà re du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), est doté d'un budget de 9 millions de dollars et soutient des projets d'envergure nationale dont l'aide financià re peut atteindre un maximum de 1 million de dollars sur trois ans. Soulignons que ces projets rayonneront dans plusieurs régions du Québec. Le second volet, géré par le Fonds d'action québéco pour le développement durable (FAQDD), est doté d'un budget de 3 millions de dollars et soutient des projets d'envergures locale et régionale, pour un montant maximal de 100 000 dollars ou de 200 000 dollars sur trois ans, selon leur envergure.Â

Environnement Québec